

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 22 avril 2010 - 18h00

Présents : Antoine Ivarnes, Frédéric Roux, Sylvie Recordier, Yves Nicolas, Christine Fossion, Jean Charles Fournon, René Vialis, Christian Antoine, Sophie Liotaud, Jean-François Facila

Pouvoir(s) : Eric Armand à Antoine Ivarnes

Secrétaire de séance : René Vialis

A l'ordre du jour

Création d'un emploi temporaire d'agent d'accueil au camping municipal pour la saison 2010

Proposition de signature d'un contrat de 5 mois et demi, non aidé cette année, pour 24h avec Jacqueline Gilet. Coût pour la mairie : 921,24 € est votée à l'unanimité.

Création d'une régie de recettes au camping municipal pour la saison 2010 :

Votée à l'unanimité.

Application du dispositif plan de relance relatif au FCTVA 2010. Convention avec Monsieur le Préfet pour le versement anticipé du FCTVA en 2010

Une signature de la convention pour le versement anticipé du FCTVA avec l'état est votée à l'unanimité.

Projet de convention avec le Centre de Gestion de la FPT (Fonction Publique Territoriale) de la Drôme pour l'intervention d'un agent du CDG (Centre de Gestion) chargé de la fonction d'inspection

Une signature d'une convention pour une inspection payante obligatoire : 438 € pour l'année 2010 est votée : 8 oui et 3 abstentions.

Convention ATESAT (Assistante Technique de l'État pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du Territoire) 2010 avec la DDT (Direction Départementale et Territoriale)

Une signature d'une convention qui donne le droit d'avoir des conseils et des aides de la DDT (mission de base 82,80 € soit une rémunération annuelle d'un montant de 115,92 €) est votée à l'unanimité.

Convention entre le CAUE et la commune de Saint-Sauveur-Gournet représentant l'Entente Intercommunale de l'Ennuyé pour l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour définition des objectifs nécessaires à la création d'une ZAC -> participation de la commune de Sainte-Jalle

Dans le cadre de l'Entente Intercommunale, une convention doit être signée avec le CAUE par une seule commune porteuse du projet plutôt que par les 6 communes. Chaque commune participera financièrement au prorata du nombre d'habitants soit 595 € pour Sainte-Jalle. L'acceptation de signature d'une convention entre St-Sauveur et le CAUE et la participation de Ste-Jalle au prorata sont votées : 8 oui, 2 abstentions et 1 contre.

Questions diverses

Le jardin de Jallia a démarré (lotissement devant la caserne). Lors de la 1ère réunion de chantier, il a été remarqué qu'une partie du réseau France Télécom est enterrée et une partie ne l'est pas. Faut-il profiter des travaux pour enterrer cette partie ? France Télécom veut bien tirer les câbles et une demande de devis a été faite pour le génie civil à Ferand. Le promoteur se propose de renégocier le devis qui s'élève actuellement à 2993,20 hors taxe et de participer aux frais. Voir si une négociation est possible. L'accord de dépenser par la mairie à concurrence de 1500 € maximum hors taxes pour enfouissement des réseaux télécom du jardin de Jallia est accepté à l'unanimité.

Le projet ORC (Opération Rurale Collective) porté par la CCVE permet de mobiliser des financements importants pour le maintien et le développement du commerce et de l'artisanat, de créer une dynamique au sein de l'appareil commercial local en fédérant les commerçants autour d'un projet commun et de créer un partenariat entre les collectivités locales et les professionnels ainsi que d'améliorer le cadre de vie. Cette opération a pour objectifs de freiner l'évasion commerciale et de soutenir les entreprises dans leur développement et leur besoin d'investissements. La CCVE a signé avec un bureau d'étude pour enquêter auprès de chaque commune. Nous devons réfléchir aux projets à proposer lors de la venue du représentant de ce bureau d'étude le 28 avril à 14h.

Monsieur Monteil est venu à Sainte-Jalle suite à notre interpellation concernant la fermeture répétée du bureau de Poste. Il a réaffirmé que le bureau de Poste de Sainte-Jalle ne fermera pas. Il propose à nouveau et, argumente l'intérêt d'un partenariat avec la mise en place d'une agence postale. La mairie a exprimé son désaccord par rapport à cette proposition (heures d'ouvertures moindres, coût à charge de la mairie, lieu...) et ne pas être prête actuellement à accueillir ce changement.

Une demande de cotisation de la « Grande Traversée des Alpes » est refusée à l'unanimité.

Une demande d'aide financière de la FCPE pour la formation d'une équipe de prévention à la violence à la cité scolaire et Lycée de Nyons est refusée à l'unanimité.

Présentation d'un document « Les routes de la lavande ». Sainte-Jalle y figure.

Le SMBP demande l'autorisation de visiter le clocher et les combes de l'Église pour voir s'il n'y a pas de chauffes souris. Le conseil a répondu négativement pour des raisons de sécurité (toitures).

Urbanisme :

- Présentation des plans de la caserne
- Hangar Recordier

Le Conseil Municipal clôture ses travaux à 20h45

Christine Fossion